

Presse Canadienne (Alma), vendredi 23 mai 2008

## Le procureur de la Couronne d'Alma suspendu

Presse Canadienne  
Alma

**Le procureur de la Couronne du palais de justice d'Alma a été suspendu vendredi avec salaire le temps que soit complétée une enquête criminelle le concernant.**

Aucune accusation n'a encore été portée contre Jean-François Morency, mais, selon la télévision de Radio-Canada, il aurait monnayé des passe-droits auprès de certaines personnes afin de leur permettre d'échapper à la justice.

Me Morency aurait volontairement omis de porter des accusations dans des dossiers criminels et aurait négocié avec des individus afin de réduire les accusations.

C'est après avoir mené des investigations pendant plusieurs mois que la police a décidé d'ouvrir une enquête. Un agent d'infiltration aurait même réussi à enregistrer le procureur en train de monnayer un passe-droit.

Selon TVA, c'est l'escouade des crimes économiques de la Sûreté du Québec qui s'est chargée de l'arrêter vendredi, sans mandat, en plein palais de justice. Les agents l'ont interrogé pendant plusieurs heures.

Jean-François Morency a été relâché après avoir signé une promesse de comparaître. Les chefs d'accusation encourus pour les faits dont il est question sont, notamment, la corruption et l'entrave à la justice.



Me Morency aurait volontairement omis de porter des accusations dans des dossiers criminels et aurait négocié avec des individus afin de réduire les accusations.

*Photo Le Quotidien*

enregistrer le procureur en train de monnayer un